

L'honorable Sir *George E. Cartier* propose alors pour amendement que l'affaire soit renvoyée au comité des privilèges et élections.

L'honorable M. *Dorion* propose pour amendement à l'amendement, que le député de Provencher ayant déclaré de son siège qu'il n'a pris aucune part quelconque aux malheureux événements à la suite desquels feu *Thomas Scott* a été mis à mort par certaines parties dans la Province de Manitoba, et qu'il n'a été informé de cet acte que deux jours après son accomplissement, et de plus qu'il n'a jamais fait partie du conseil de *Riel*; et sa déclaration ayant été corroborée par l'honorable député de *Selkirk*, qui a déclaré que bien qu'il soit resté longtemps dans cette Province en qualité de commissaire du gouvernement de la Puissance il n'a jamais entendu dire et il n'a jamais cru que l'honorable député de Provencher ait pris part aux dits événements; et ces déclarations n'ayant point été contredites, il n'y a aucune raison de renvoyer l'affaire à un comité; et que cette Chambre passe à l'ordre du jour suivant.—Adopté sur la division suivante:—

*Pour.*

Messieurs *Anglin, Archambeault, Baker, Barthe, Beaty, Béchard, Beilerose, Benoit, Bertrand, Blake, Blanchet, Bolton, Bourassa, Bown, Brousseau, Cameron (Inverness), Cameron (Peel), Campbell, Caron, Cartier Sir George E., Cayley, Cheval, Chipman, Cimon, Costigan, Coupal, Crawford (Brockville), Currier, Daoust, Delorme (St. Hyacinthe), Dorion, Dufresne, Dunkin, Ferris, Fortier, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffrion, Gendron, Gibbs, Godin, Gray, Heath, Hincks Sir Francis, Holton, Howe, Hurdon, Jackson, Keeler, Lacerte, Langevin, Langlois, Macdonald (Glengarry), McDonald (Antigonish), Masson (Soulanges), Masson (Terrebonne), McDougall (Trois-Rivières), McKeagney, McMillan, Mills, Moffatt, Morris, Morrison (Niagara), O'Connor, Pâquet, Pelletier, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Pozer, Ray, Renaud, Robitaille, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N. E.), Ross (Wellington, D. C.), Ryan (King's N. B.), Savary, Shanly, Simard, Simpson, Smith (Selkirk), Sproat, Stephenson, Street, Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace, Webb, et Wright (Comté d'Ottawa).—94.*

*Contre.*

Messieurs *Ault, Bodwell, Bowell, Bowman, Brown, Burton, Dobbie, Drew, Ferguson, Grover, Jones (Leeds et Grenville), Killam, Lapum, Lawson, Little, McDonald (Lunenburg), McDonald (Middlesex), MacFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall (Lanark), McMonies, Metcalfe, Morison (Victoria, O.), Munroe, Oliver, Perry, Pickard, Ross (Dundas), Ross (Prince-Edouard), Rymal, Scatcherd, Schultz, Saider, Stirton, Thompson (Ontario), Walsh, White (Halton), White (Hastings Est), Whitehead, Willson, Wood, Wright, (York Ontario, D. O.), et Young.—46.*

Les bills suivants sont lus une seconde fois, examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés, savoir:—

- Bill (No. 65) pour incorporer la compagnie d'assurances mutuelles du Canada;
- Bill (No. 60) pour incorporer la compagnie du télégraphe de la Puissance.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendements, savoir:—

- Bill (No. 57) pour amender les actes relatifs aux droits de douane;
- Bill (No. 92) pour amender de nouveau l'acte relatif à la pêche par les navires étrangers;
- Bill (No. 85) pour amender les actes relatifs à l'amélioration et à l'administration du havre de Québec;
- Bill (No. 91) relatif à l'emprunt autorisé par l'acte 32 et 33 *Vic.*, ch. 1, à l'effet de payer une certaine somme à la compagnie de la Baie d'Hudson;
- Bill (No. 90) pour amender l'acte 33 *Vic.*, ch. 40, relatif aux règlements des affaires de la banque du Haut-Canada.

Aussi, adoptant le bill (No. 53) relatif aux banques et au commerce de banque, avec des amendements.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 27 février dernier, demandant copie de tous ordres donnés en aucun temps, en vertu d'actes de chemins de fer, au sujet de la forme dans laquelle les états requis par ces actes devraient être préparés; copie de tous ordres donnés en vertu des dispositions autorisant leur émission, dans le but d'obtenir des états des accidents sérieux qui arrivent sur des chemins de fer, que ces accidents soient accompagnés de dommage personnel ou non, dans telle forme et de telle manière que les autorités le jugent nécessaire et le requièrent pour leur information en vue de la sûreté publique; et copie de tous états préparés en vertu des ordres en dernier lieu mentionnés, avec un mémoire indiquant les dates auxquelles chacun de ces états a été préparé.

Aussi la réponse à une autre adresse du 27 février dernier, demandant copie de tous états faits par chaque compagnie de chemin de fer en vertu de l'acte des chemins de fer de la ci-devant province du Canada et de l'acte des chemins de fer de 1868 par lesquels il est pourvu que chacune des compagnies qu'ils affectent fera, dans les mois de janvier et juillet de chaque année, un état vrai et détaillé, sous serment, de tous les accidents qui ont eu lieu, soit pertes de vie ou dommages causés à la propriété, sur le chemin de fer de la compagnie durant le semestre immédiatement précédant, indiquant les dits états: 1. les causes et la nature des dits accidents; 2. les endroits où ils sont survenus, et si c'est la nuit ou le jour qu'ils sont arrivés; 3. toute l'étendue des accidents avec tous les détails s'y rattachant; 4. donnant en même temps les dits états une vraie copie des règlements existants de la compagnie, et de ses règles et règlements pour l'administration de la compagnie et de son chemin de fer; avec un mémoire indiquant les dates auxquelles ces états ont été faits respectivement.

Sur motion de l'honorable Sir *Francis Hincks*, les amendements faits par le Sénat au bill (No. 53) relatif aux banques et au commerce de banque sont lus une première fois; seconde lecture demain.

Sur motion de M. *Fournier*, il est voté une adresse à Son Excellence demandant copie de toute correspondance entre la chambre de commerce du Canada, les chambres de commerce de chaque province de la Puissance, et le gouvernement fédéral, relativement à l'inspection du poisson et autres produits, ainsi que tous autres documents ayant rapport à ce sujet.

M. *Mills* propose que la Chambre se forme maintenant en comité pour examiner les résolutions suivantes:—

1. *Résolu*, Que, par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il est déclaré qu'il sera loisible à la Reine, de l'avis du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, sur la présentation d'adresses de la part des Chambres